

Réf: Dossier 488511

Avis de constitution

SOCIETE « AGROPHARM CONSEILS »

Siège ABIDJAN / YOPOUGON-SICOGI, LOGEMENT
982, BATIMENT 72, NON LOIN DU MARCHÉ SICOGI, Lot
982, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROPHARM CONSEILS »

Objet : • FORMATION – CONSULTANCE - ETUDE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / YOPOUGON-SICOGI, LOGEMENT
982, BATIMENT 72, NON LOIN DU MARCHÉ SICOGI, Lot
982, Ilot 00

Dirigeant(s) M YOBOUE JUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02740 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14397/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

